

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/12/2020

L'an 2020, le 15 décembre à 19 H 00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune d'Estouy s'est réuni à la Mairie, à la Maison des Associations pour répondre aux mesures de distanciation liées au COVID-19, sous la présidence de Monsieur De BOUVILLE Anne-Jacques, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. De BOUVILLE Anne-Jacques, Maire, M. GUERIN Dominique, Mme SERRE Caroline, M. ARNOU Bertrand, M. Loïc BARRÉ - M. DUBREUIL Anthony, M RODRIGUES José, M LACROIX S., Mme DERET Julie, Mme ROBILLARD Chantal, Mme THARIOT Stéphanie, Mme LANGEVIN Monique, Mme TARTIVEAU WOLFF Sophie, Mme GELIS Françoise.
Absent excusé : M. GOËFFON Julien

A été nommé(e) secrétaire : Mme SERRE Caroline.

Approbation du dernier compte rendu du Conseil Municipal du 03 /11/2020

Le compte-rendu du dernier Conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

Fusion des deux budgets Eau et Assainissement :

Monsieur le Maire expose qu'après consultation de SEGILOG et de Monsieur l'Inspecteur de la Trésorerie de Pithiviers, il apparaît que l'application du DATAMATRIX à compter du 1^{er} janvier 2021, pose problème pour une facturation unique avec deux budgets distincts. Il faudrait établir une facture distincte pour l'eau et pour l'assainissement, travail supplémentaire et source d'erreur. Il apparaît également des difficultés de régularisation en cas d'avoir pour les personnes mensualisées.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la fusion des deux budgets sachant que les écritures de l'eau et de l'assainissement seront bien distinctes à l'intérieur du budget unique.

Madame Caroline SERRE se rapprochera de SEGILOG pour une meilleure compréhension informatique des difficultés que cela engendre.

Ouverture d'un poste d'Adjoint Technique sur la Commune d'Estouy.

Le Conseil accepte à l'unanimité l'ouverture d'un poste d'Adjoint Technique Stagiaire de catégorie C. Le poste CUI sera fermé.

Il accepte également la modification du tableau des effectifs.

Pour répondre à Mme Caroline SERRE, les entretiens professionnels des agents de la Commune n'ont pas encore été réalisés.

Divers :

Monsieur le Maire informe le Conseil de la date prévue pour la réunion de la CCDP qui souhaite présenter ses services, ses compétences et répondre aux questions de Conseillers.

La réunion se tiendra conjointement avec Bondaroy le 19/01/2021 à 18h00 0 LA Maison des Associations à Estouy. Monsieur le Maire souhaite la présence d'un maximum de Conseillers.

Le Tennis de Table reprendra ses activités à compter du 8 janvier 2021.

Madame Caroline Serre, plusieurs Conseillers ou habitants de la commune se sont émus des rondins de bois qui « fleurissent » place de la Baticole. La commune avait accepté un aspect paysager comme une haie ou des jardinières.

Monsieur le Maire rencontrera prochainement les propriétaires pour envisager quoi mettre en place de plus agréable visuellement.

Le conseil propose des piquets ou des roches, mais quelle responsabilité en cas d'accident.

Monsieur Dominique GUERIN informe le conseil qu'il a réalisé une visite de toute la voirie communale et en a repéré les défauts. Les travaux de remise en état ne pourront se faire qu'au printemps 2021.

Il pense également à réunir les conseillers volontaires pour une visite de la commune.

Monsieur le Maire donne des explications aux conseillers sur la présence d'un important tas de copeaux sur une parcelle de la Zone d'Activité.

Cette matière est vendue et a permis au SMORE d'alléger la facture d'abattage d'arbres réalisé à proximité du Moulin de la Porte. Ces arbres sont sur des terrains soit en gestion d'entretien avec les propriétaires, soit en cours d'acquisition.

Monsieur Dominique GUERRIN propose avec l'aide de Mr et Mme SERRE de passer la balayeuse rue Moque Panier pour la remettre en état après les travaux de débardage.

Monsieur Bertrand ARNOU alerte Monsieur le Maire sur le grand nombre d'enfants à la garderie le matin avec un seul agent de service. Monsieur le Maire répond que la situation doit redevenir normale à compter du jeudi 17 décembre 2020.

Monsieur Loïc BARRÉ demande à Madame Monique LANGEVIN de parler de la situation des chats sur la commune. Elle a fait stériliser 24 chats, il en reste 6 encore à traiter.

De nombreux petits chats ont pu être donnés et 11 sont morts.

Madame Monique LANGEVIN a rencontré des difficultés avec une personne qui a pris en charge un chaton qui est décédé. Cette dernière avait engagé 300€ de frais de vétérinaire.

Le conseil décline toute responsabilité et incite Madame Monique Langevin à faire de même.

Le conseil accepte de prendre en charge les dernières stérilisations et les frais de soins complémentaires prodigués à d'autres spécimens.

Monsieur Sébastien LACROIX juge normal que la commune prenne financièrement en charge cette opération que mesdames LANGEVIN ET DERET ont parfaitement bien gérée.

Monsieur AMIARD et sa Compagne devront à l'avenir maîtriser l'accueil de nouveaux chats et faire à leur frais les interventions de stérilisation.

Le Conseil accepte la proposition de Monsieur Loïc BARRÉ d'étudier les investissements complémentaires en décoration de Noël de la mairie que Monsieur Thierry VILLE envisagerait pour 2021.

Madame Monique LANGEVIN demande si l'employé communal a fait les vaccins nécessaires pour assumer la gestion de la STEP. Les renseignements seront pris et les vaccins obligatoires seront faits.

La séance est levée à 20h.



Le Maire

Anne-Jacques de BOUVILLE